

Le Vésinet, le 29 septembre 2016

Monsieur le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire

Avis IRSN N° 2016-00313

Objet : Demande de renouvellement d'agrément pour la réalisation des analyses du contrôle sanitaire radiologique des eaux destinées à la consommation humaine du laboratoire vétérinaire départemental de Tarn et Garonne (LVD82) à Montauban.

Réf. Saisine ASN n° CODEP-DIS-2016-029879 du 25/07/2016

Par la saisine en référence, l'ASN a demandé à l'IRSN d'analyser le dossier de demande de renouvellement de l'agrément du laboratoire vétérinaire départemental du Tarn et Garonne (LVD82/Montauban) pour la réalisation d'analyses radiologiques dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.

L'ASN a souhaité plus particulièrement que l'IRSN :

- examine les résultats du laboratoire au dernier essai interlaboratoire (EIL n° 138SH300) pour la mesure du tritium et des activités alpha et bêta globales dans l'eau ;
- évalue la pertinence des actions mises en œuvre en conséquence ;
- porte un avis sur l'éventuelle délivrance d'un agrément du LDV82 pour ce type d'analyses.

Adresse Courrier
BP 40035
78116 Le Vésinet Cedex
France

Siège social
31, av. de la Division Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses
Standard +33 (0)1 58 35 88 88
RCS Nanterre 8 440 546 018

L'examen du dossier transmis par l'ASN appelle les observations suivantes.

- En ce qui concerne les mesures du tritium et de l'activité bêta globale dans l'eau, les résultats obtenus par le LVD82 aux essais interlaboratoires 138SH300 (2015) et 126SH300 (2013) sont satisfaisants. Les conclusions de l'avis précédent de l'IRSN sur le même type d'analyses pour ce laboratoire (avis n°2015-00351 du 9 novembre 2015) ne sont donc pas remises en cause. **L'IRSN propose en conséquence qu'un avis favorable soit donné à la demande de renouvellement de l'agrément du LVD82 pour la mesure du tritium et de l'activité bêta globale dans l'eau.**

- En ce qui concerne le paramètre alpha global, le résultat du laboratoire à l'EIL 138SH300 est non satisfaisant. Pour l'IRSN, les informations transmises par le laboratoire sur l'analyse des causes de l'écart à l'EIL 138SH300 et les solutions proposées pour les réduire ne permettent pas de garantir l'amélioration pérenne des performances pour la mesure de ce paramètre par le LVD82.

Comme par ailleurs ce résultat fait suite à deux autres EIL (123SH300 et 106SH300) conduisant sensiblement aux mêmes conclusions, **l'IRSN propose que l'agrément du LVD82 pour la mesure de l'activité alpha globale dans l'eau ne lui soit accordée qu'après qu'il ait réussi à démontrer sa capacité technique dans cette mesure, à l'issue du prochain EIL organisé dans le cadre du processus d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux prévu à l'article 8 de l'arrêté du 5 juillet 2016.**

Pour le Directeur général, par délégation,

Jean-Christophe Gariel

Directeur de l'Environnement